



REGISTRE DES TRAITEMENTS SIMPLIFIE

Titre du traitement	ESPACE DES ORGANISMES PARTENAIRES DE LA PROTECTION SOCIALE	
Principales finalités	Portail EOPPS permet aux partenaires d'accéder en consultation aux informations sur les assurés Ce portail permet à l'ensemble des partenaires de répondre à une triple finalité : 1) vérification des droits ouverts 2)confirmation des données d'identité des personnes 3) vérification des informations dans le cadre de la lutte contre la fraude	
Principales catégories de personnes concernées	✓ USAGERS	
Principales catégories de données	Données personnelles non sensibles Let civil, identité, données d'identiffication Vie personnelle (habitude de vie, sit familiale) Vie professionnelle (CV, scolarité, formations pro) Informations d'ordre éco et financier Données de connexion Données de localisation	Données personnelles sensibles ✓ NIR ☐ Données biométriques ☐ Données génétiques ☐ Infractions, condamnations mesures de sécu ☐ Données de santé ☐ Origines raciales ou ethniques ☐ Données politiques philosophiques ou religieuses ☐ Appartenance syndicale
Principales catégories de destinataires	✓ INTERNE ✓ PARTENAIRES SPHERE SOCIALE ✓ TUTELLE ✓ ORGANISMES SOCIAUX ET FISCAUX AUTRES	
Origine des données	Les différents référentiels nationaux	
Durée de conservation	Les données ne sont pas conservées dans le système mais ne font que transiter	
Modalités d'exercice du droit d'accès	Les droit d'accès et de rectification des personnes concernées, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n° 78- 17 du 6 Janvier 1978, s'exercent directement auprès du Correspondant Informatique et Libertés . Les demandes sont à adresser à :	Monsieur le Directeur - A l'attention du CIL

Principaux outils informatiques et applications utilisés	EOPPS - Identification Assuré - CCA :Consultation compte Assuré - RNIAM :Répertoire national inter régime Assurance maladie - RNCPS: Répertoire National Commun de la protection Sociale - EIRR : Echange inter régime de retraite - DNAWEB - AGDREF - ODSS
Références CNIL	EOPPS : 1425431 RNIAM : avis CNIL 96-070 RNCPS : Avis 2009-211 et décret 2009-1577 ODSS
Spécificités locales	Néant
Responsable du traitement	Directeur de la CNAV
Processus	CNAVTS
Historique des mises à jour	